2020 /

REPUBLIQUE FRANCAISE
HAUTE-SAVOIE

Procès-Verbal
DU CONSEIL MUNICIPAL

De la commune de **CREMPIGNY BONNEGUETE**

Nombre de membres : En exercice : 11 Présents : 10 Votants : 11 Procuration : 01	**Le 08 Décembre 2020 à 19h30** Le Conseil Municipal de la Commune de CREMPIGNY BONNEGUETE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Alain ROLLAND **Date de la convocation** : 01/12/2020

Présents : BOURDON Isabelle -- CHARVET Claudette– COMBEPINE Ghyslaine -- DELAHAYE Sandrine -- -- LOBRY Sylvain – MOINE Jean-Luc --- REVILLARD Cédric -- ROLLAND Alain-- SONDARD Joël —ZAMPARO Justine.
Absents excusés : -- RAFIN Evelyne (pouvoir donné à Ghyslaine Combépine).

Le quorum étant atteint, le Conseil municipal peut délibérer.

Mme CHARVET Claudette a été nommée secrétaire de séance.

Le procès-verbal du 13/10/2020 est accepté par les élus présents.

OBJET

Séance publique

Rapports d'activités 2019

- Délibération aménagement point d'apport volontaire avenant à la convention de maîtrise

Questions diverses :

- Points d'apport volontaires
- Location vélo communauté de communes
- Infos SIVU
- Défibrillateur

SEANCE PUBLIQUE :

Rapports d'activités 2019 Rumilly Terre de Savoie.

M. le Maire a présenté le rapport d'activités 2019 de la communauté de communes de Rumilly Terre de Savoie. Une question a été posée concernant les déchets:
« Pourquoi il y a une baisse de tonnages chez les professionnels par rapport à 2018 ? »

Délibération Ouverture par anticipation de crédits budgétaires pour la section d'investissement 2021.

Délibération N° 2020/12/01

Exposé :

Lorsque le budget primitif n'est pas adopté au 1" janvier de l'exercice auquel il s'applique, l'article L 1612-1 du Code général des collectivités territoriales précise : « ... *En outre, jusqu'à l'adoption du budget ou jusqu'au 15 avril, en l'absence d'adoption du budget avant cette date, l'exécutif de la collectivité territoriale peut, sur autorisation de l'organe délibérant, engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette*

Compte tenu que le budget primitif ne sera pas adopté pour le 1er janvier et afin de permettre la réalisation de travaux ayant déjà fait l'objet de décisions favorables ou être en mesure de faire face à des dépenses d'investissements nécessaires au bon fonctionnement des services municipaux, il est proposé d'ouvrir par anticipation en investissement des crédits budgétaires pour un montant de 50 000 €.

Décision :

Le Conseil municipal,

Entendu l'exposé de M. Rolland, Maire, et après en avoir délibéré à l'unanimité des élus présents

Dé**cide**

Article 1 : d'autoriser l'engagement, la liquidation et le mandatement des dépenses d'investissement, dans la limite de 50 000 € dont l'affectation est la suivante :

Chapitre 21 Immobilisations corporelles : **50 000 €**
- Article 2131: Bâtiments publics : 35 000 €
- Article 2152 : installation de voirie : 10 000 €
- Article 2158 : autre matériel et outillage : 2 000 €
- Article 2184 : mobilier : 3 000 €

Article 2 : de s'engager à reprendre ces crédits ouverts par anticipation au budget primitif de la commune.

Questions diverses :

Points d'apport volontaires (Containers)
Les travaux sont commencés. 2 tracts d'informations vont être distribués dans les boîtes aux lettres des habitants de la commune.

Location vélos Communauté de Communes
M. le maire a présenté le projet location vélos à Rumilly qui sera réalisé par la communauté de communes Rumilly Terre de Savoie.

Infos SIVU
Il est prévu de faire des travaux de rénovation au préau de l'école de Menthonnex-Sous-Clermont.

Défibrillateur
Suite à la lecture d'un devis, il faut compter 2 euros par jour par appareil en location.

Fin de séance : 20h50
Prochaine séance : Mardi 12 Janvier 2021